



Conseil économique et social

Distr. limitée
30 juin 2020
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquante-troisième session

Point 5 de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission

Ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission

Note du Secrétariat

1. L'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission de la population et du développement présenté ci-dessous a été établi sur la base des mandats existants, en application de la résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social. Il sera complété durant la session en cours au vu des résolutions et décisions adoptées par la Commission, et soumis au Conseil pour examen, conformément à la résolution 1979/41 de ce dernier.

2. Aux termes de sa décision 2020/101¹, la Commission a décidé que sa cinquante-quatrième session, en 2021, aurait pour thème spécial : « Population, sécurité alimentaire, nutrition et développement durable ».

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau².
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

Documentation

Ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session

¹ Voir E/CN.9/2020/L.4.

² Conformément à la décision 2005/213 du Conseil, la Commission tiendra la première séance de sa cinquante-quatrième session immédiatement après la clôture de la cinquante-troisième session à la seule fin d'élire la nouvelle présidence et les autres membres du Bureau de la Commission, en application de l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil.



3. Débat général :

- a) Mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux mondial, régional et national ;
- b) Population, sécurité alimentaire, nutrition et développement durable.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la population, la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement durable

Rapport du Secrétaire général sur les programmes et interventions pour l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement dans le cadre des délibérations sur la population, la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement durable

Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

4. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.

Documentation³

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et le bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2020 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales)

Note du Secrétaire général sur le projet de plan-programme pour 2021 et l'exécution du programme en 2019 : sous-programme 5 (Population) du programme 7 (Affaires économiques et sociales)

5. Rôle et organisation futurs de la Commission de la population et du développement.

Documentation

Aucune documentation préalable n'a été demandée.

6. Ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session de la Commission.

Documentation

Note du Secrétariat présentant l'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session de la Commission

7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-quatrième session.

³ À compter de 2020, le plan-programme/cadre stratégique et le projet de programme de travail seront établis conformément au nouveau budget-programme annuel approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266, qui comprend un nouveau cadre de résultats. Le budget-programme annuel de 2021 devrait être définitivement établi au cours du premier trimestre de 2020.